

La Commune de Paris

Sources : Prosper-Olivier Lissagaray¹, Louise MICHEL², Paule Minck³ et la revue "La Commune"⁴

Les grandes conquêtes de la Commune	1
La semaine sanglante.....	2

Les grandes conquêtes de la Commune 18 mars – 28 mai 1871

Démocratie égalitaire et non discriminante

Il est garanti à chacun : liberté individuelle, liberté d'expression et liberté de conscience. La démocratie s'applique à l'ensemble des aspects de la vie et à tous les échelons ; il n'y a pas de ministères mais des Commissions. Les élus, s'ils ne respectent pas leur mandat, sont révocables en permanence. Plusieurs étrangers occupent des postes importants, en particulier dans la Garde nationale : *« considérant que le drapeau de la Commune est celui de la République universelle ; considérant que toute cité a le droit de donner le titre de citoyen aux étrangers qui la servent, la Commission est d'avis que les étrangers peuvent être admis »*⁵. L'expression démocratique se fait par plusieurs journaux, dont "Le Cri du peuple", et par voie d'affichage. Ainsi Le 25 mars 1871, immédiatement après les premières élections organisées par la Commune, le Comité central de la Garde nationale démissionne en déclarant solennellement :

*« Notre mission est terminée ; nous allons céder la place dans votre Hôtel de ville à vos nouveaux élus, vos mandataires réguliers. (...). Le salut de la République est assuré. (...). Ne perdez pas de vue que les hommes qui vous serviront le mieux sont ceux que vous choisirez parmi vous, vivant de votre propre vie, souffrant des mêmes maux. Défiez-vous autant des ambitieux que des parvenus ; les uns et les autres ne consultent que leur propre intérêt et finissent toujours par se considérer comme indispensables. Défiez-vous également des parleurs, incapables de passer à l'action (...) Évitez également ceux que la fortune a trop favorisés, car trop rarement celui qui possède la fortune est disposé à regarder le travailleur comme un frère (...). Cherchez des hommes du Peuple, résolu, actifs (...). Nous sommes convaincus que, si vous tenez compte de ces observations, vous aurez enfin inauguré la véritable représentation populaire, vous aurez trouvé des mandataires qui ne se considéreront jamais comme vos maîtres »*⁶.

Vie économique et sociale

Au moment où la Commune prend le pouvoir, la situation est extrêmement critique et la commission des subsistances qui gère avec efficacité l'approvisionnement et le contrôle des prix, est confrontée à de sérieuses difficultés pour maintenir un maximum d'équité, la Garde nationale ou certaines mairies ayant tendance à abuser de leur pouvoir. Léo Fränkel (1844-1895), responsable de la commission "Travail", se permet de le rappeler : *« Nous ne devons pas oublier que la révolution du 18 mars a été faite exclusivement par la classe ouvrière. Si nous ne faisons rien pour cette classe, nous*

¹ Prosper-Olivier Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*, première éd. 1876, rééd. 1990, La Découverte

² Louise MICHEL, *La Commune*, 1898, rééd. 1978, Stock

³ Paule Minck, *Communiste et féministe*. Préface et commentaires d'Alain Dalotel. Éd. Syros 1968

⁴ « La Commune » est éditée par l'association des Amis de la Commune de Paris. www.commune1871.org/

⁵ « Vive la Commune ! » *spécial 140^e anniversaire*, les Amis de la Commune de Paris N°45-2011

⁶ « Élections à la Commune », déclaration du Comité central. Hôtel de Ville de Paris, 25 mars 1871

*qui avons pour principe l'égalité sociale, je ne vois pas la raison d'être de la Commune »*⁷. Très vite plusieurs mesures sont approuvées : suppression des dettes de loyer ; réquisition des logements laissés vacants par leurs propriétaires ayant fui Paris ; ouverture dans chaque mairie d'un registre "offres et demandes d'emplois" ; réquisition et remise en route des ateliers abandonnés sous forme coopérative ; rémunérations égales pour les hommes et pour les femmes ; journée de travail limitée au maximum à 10 heures... En peu de temps la Commune a fondé ce qui deviendra plus tard le Droit du travail.

Laïcité

La séparation de l'Église et de l'État est approuvée à l'unanimité le 2 avril 1871 et le budget des cultes est supprimé.

Instruction laïque et gratuite

La Commission de l'enseignement comprend des membres imminents tels Jules Vallès, Gustave Courbet, Édouard Vaillant... Elle décide d'un enseignement dit "intégral", c'est-à-dire manuel et intellectuel, « *les communards veulent que l'enfant (fille et garçon) devienne capable de gagner sa vie et soit apte au travail intellectuel* ». Le traitement des enseignants est augmenté et l'inspection est supprimée. Plusieurs cantines scolaires sont créées.

Vie culturelle

La Fédération des artistes animée par le peintre Gustave Courbet définit trois grands principes : la culture est indépendante du pouvoir, elle est accessible à tous et elle n'est pas une marchandise. Les bibliothèques et les musées sont gratuits.

Rôle des femmes

« *Communardes citoyennes à part entière* », elles créent "l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés", exigeant la mixité partout, le droit au travail, au divorce ... Leurs activités sont multiples : « *les ambulances, les comités de vigilance, les ateliers des mairies, la marmite révolutionnaire qui empêcha je ne sais comment, tant de gens de mourir de faim, furent un véritable tour de force (...). Les femmes ne se demandaient pas si une chose était possible, mais si elle était utile, alors on réussissait à l'accomplir* »⁸.

La semaine sanglante

Au sein du Comité central provisoire les compromis étaient difficiles, tout particulièrement avec les "[blanquistes](#)" partisans de continuer la lutte armée en poursuivant les républicains traités jusqu'à Versailles. Louise MICHEL en fait partie : « *pressentant l'œuvre de ce bourgeois, au cœur de tigre, je pensais qu'en allant tuer M. Thiers, la terreur qui en résulterait arrêterait la réaction. Combien je me suis reprochée aux jours de la défaite d'avoir demandé conseil !* »⁹. Les autres sont fermement opposés à cette violence pour deux raisons : d'une part, la population parisienne est saturée de guerre meurtrière et reste majoritairement dans l'expectative pour la suite des événements, d'autre part, le rapport de force avec les troupes versaillaises est loin d'être en faveur des communards, enfin l'armée allemande n'est pas loin et son choix, s'il le fallait, serait certainement versaillais. Des pacifistes, tels Gustave Courbet et Jules Vallès tentaient vainement

⁷ Léo Fränkel, « La politique sociale de la Commune ! », *la Commune* N° 36, nov. 2008

⁸ Louise MICHEL, op.cit.

⁹ Louise MICHEL, op.cit.

d'évoquer la non-violence lors de séances houleuses du "Comité de salut public" mis en place lorsque les versaillais commencèrent à s'agiter : « *ne rétablissons pas une terreur... Jacobins, montagnards, comité de salut public nous ramènent en arrière... Notre force c'est la démocratie... Notre force ce sera le socialisme, même si on ne sait pas encore ce qu'il sera* »¹⁰.

Un commandement plus directif et mieux organisé aurait-il évité la catastrophe qui survient en mai 1871 ? Les forces en présence étaient tellement disproportionnées, les versaillais étant bien mieux équipés en armement et sans doute aussi mieux commandés, qu'il est difficile de répondre positivement à cette question. Toujours est-il que la répression fut terrible : entre 20 000 et 30 000 morts, exécutions sommaires, certaines devant un mur du cimetière du Père Lachaise devenu "Le Mur des Fédérés", lieu symbole des massacres de la semaine du 21 au 28 mai marquant la fin de la Commune de Paris ; 45 000 arrestations, dont plus de 1000 femmes, donnent lieu à des jugements devant des tribunaux d'exception pendant quatre ans ! Une amnistie générale sera votée en juillet 1880.

« On traque, on enchaîne, on fusille
Tous ceux qu'on ramasse au hasard.
La mère à côté de sa fille,
L'enfant dans les bras du vieillard.
Les châtiments du drapeau rouge
Sont remplacés par la terreur
De tous les chenapans de bouges,
Valets de rois et d'empereurs.
*Oui mais ! Ça branle dans le manche,
Les mauvais jours finiront.
Et gare à la revanche quand tous les pauvres s'y mettront* »¹¹.

Cette tuerie délibérée a été décidée par un homme, Adolphe Thiers, se disant républicain démocrate ; en France beaucoup de rues portent encore son nom et, inversement, très rares sont celles où figurent des noms de communards...

L'association des Amis de la Commune de Paris ¹² perpétue la mémoire de ce grand évènement par des manifestations solennelles ou festives et en publiant un bulletin trimestriel, "La Commune".

Pierre Thomé

juillet 2011

¹⁰ *Histoire de la Commune de 1871*, op.cit.

¹¹ Jean-Baptiste Clément, « La semaine sanglante », 1871, Wikipédia, http://fr.wikipedia.org/wiki/La_Semaine_sanglante

¹² Association des amis de la Commune de Paris, 46, rue des Cinq-Diamants 75013 Paris